

LIBRE ET DE BONNES MŒURS PLANCHE AU 1^{ER} DEGRÉ

**Que signifie cette expression maçonnique ?
Qu'est-ce qu'être libre et de bonnes mœurs ?**

Pour autant qu'un homme puisse se mettre à la place d'un autre et juger de ses pensées intimes, et que la sagacité de cette Respectable Assemblée n'ait pas été prise en défaut, je me porte garant que ce postulant est libre et de bonnes mœurs.

Rituel d'initiation au 1er degré

Cette phrase est prononcée par le frère Expert lorsqu'il demande l'entrée en Loge d'un postulant à l'initiation maçonnique.

Au préalable, les trois enquêtes et le **passage sous le bandeau** ont normalement permis de démontrer que le postulant était « libre et de bonnes mœurs ». Mais que signifie au juste cette expression ?

Le processus d'intégration a pour but de s'assurer des motivations sincères du candidat, et du fait que sa personnalité est compatible avec la démarche maçonnique, démarche qui nécessite certaines prédispositions.

Il conviendra de s'assurer que rien ne s'oppose, chez le candidat, au fait de recevoir l'enseignement maçonnique conféré par l'initiation : pas de croyance trop marquée, pas de **préjugé** trop fort, pas d'obstacle rédhibitoire. Le futur franc-maçon doit disposer en lui d'un espace de liberté suffisant, lequel constituera une base pour accueillir la méthode maçonnique, et ainsi espérer s'élever.

Ces prérequis sont clairement formulés dans les célèbres **Constitutions d'Anderson**, qui appellent à intégrer des hommes « loyaux, d'honneur et de probité ».

« Libre et de bonnes mœurs » : signification maçonnique.

Concrètement, que signifie être « libre et de bonnes mœurs » ?

En franc-maçonnerie, « libre » se traduit souvent par « franc », et rappelle la liberté dont jouissaient les bâtisseurs du Moyen Âge, c'est à dire des « Compagnons francs », libres de se déplacer de chantier en chantier. Sous une forme analogique, cet affranchissement semble avoir été repris par la franc-maçonnerie spéculative, considérant que la condition première d'un maçon est de toujours rester libre de gouverner son action, sans que sa pensée se trouve entravée par quelque considération que ce soit.

Mais la **liberté** est une notion complexe et relative. En réalité, personne n'est véritablement libre, car nous sommes soumis à quantité d'influences et de déterminismes que nous ne connaissons pas et que nous ne maîtrisons pas. Le franc-maçon avancé sait cela, ce qui n'est

pas forcément le cas du candidat profane, qui ne se connaît pas encore bien. Comment exiger alors de lui qu'il soit libre ? Ici la question serait plutôt : comment mesurer sa capacité à devenir libre ?

Il s'agit avant tout de mener une enquête factuelle, afin de montrer que le candidat ne se trouve pas influencé par une appartenance ou inféodé à des puissances qui le domineraient et le maintiendraient dans une forme d'**illusion**.

Ce pourrait être le cas s'il relevait d'une organisation, église, secte ou parti politique par principe intolérant, à tendance totalitaire ou fanatique. Car tout franc-maçon est d'abord et avant tout un citoyen qui chérit la liberté, l'égalité, la fraternité, la Justice, la laïcité et la Raison, bref les valeurs des Lumières.

Par ailleurs, le potentiel d'ouverture évoqué plus haut peut se ressentir dans le **comportement** du candidat : c'est ainsi que l'expression « **bonnes mœurs** » prend tout son sens. Si le candidat répond aux questions des enquêteurs de manière humble, mesurée, en cherchant à prendre du recul, s'il renonce à imposer son point de vue, s'il se montre respectueux, tolérant et ouvert à la discussion, alors on peut affirmer qu'il est de « bonnes mœurs ».

Habituellement, les « mœurs » sont définies comme l'ensemble des comportements et des valeurs sociales qui permettent de distinguer entre le bien le mal. Même si la morale et l'éthique sont importants, les « mœurs » au sens maçonnique ont une autre signification : elles renvoient à un **état d'esprit**, en l'occurrence une posture d'ouverture et d'écoute.

Il ne s'agit donc pas de juger les mœurs ou les habitudes du candidat en fonction de sa classe sociale, de sa culture, de son origine ou de ses pratiques sexuelles, mais au contraire de trouver le point de dépassement de ces différences, porte d'accès à la **fraternité** et à l'**universel**.

Il s'agira donc de recruter des individus suffisamment ouverts, bienveillants, réceptifs, curieux dans le bon sens du terme, montrant un certain potentiel et une volonté sincère d'apprendre, de comprendre, bref, de **se dépasser**.

Notons que l'asservissement de l'individu ne vient pas toujours de l'extérieur. Il peut aussi venir de l'individu lui-même qui, du fait d'un **ego** trop important, ne sera pas en capacité d'avancer sur le chemin de la **spiritualité**.

On s'assurera enfin que la démarche est personnelle et **volontaire**, c'est-à-dire non influencée par l'entourage. On s'assurera qu'elle est **sincère**, déterminée et durable. On s'assurera pour terminer que le postulant est suffisamment libre au sens de **disponible**, compte-tenu de ses obligations profanes.

Conclusion.

Les obédiences cherchent-elles à recruter des maçons sans tablier ? C'est ce qu'on pourrait penser à la lecture de l'expression « libre et de bonnes mœurs ».

En réalité, c'est bien un **potentiel** qui est recherché : potentiel d'élévation et d'éveil, qui ne peut se fonder que sur une personnalité équilibrée, sur un socle de valeurs partagées, ainsi que sur une capacité à dépasser ses propres obstacles intérieurs.

Les enquêtes ont pour but de sonder le postulant, afin de déceler des prédispositions et une compatibilité suffisante avec le contenu de l'enseignement maçonnique.